

➔ La modernisation en 3 questions



Eric de Tocqueville, président du groupe LGM, était invité à [la 2ème conférence des acheteurs du ministère de la Défense](#). Le groupe LGM est spécialisé dans le soutien de systèmes, la sécurité et le management de projet.

Quels types de contrat avez-vous passé avec le ministère de la Défense ?

Il y a deux types de contrats qui sont représentatifs de ce que nous faisons pour la Défense. Le premier est un contrat de Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) du bâtiment hydro-océanographique Beautemps-Beaupré confié par la Marine nationale pour une période de 5 ans.

Un deuxième contrat consiste à réaliser des études de sécurité réglementaire sur des véhicules de l'armée de terre pour vérifier leur conformité aux normes de sécurité routière, étant donné qu'ils empruntent les voies routières civiles et qu'ils doivent répondre à des critères de sécurité du monde civil.

Le ministère de la Défense est-il un client comme les autres ?

C'est un client très rigoureux, car il applique le code des marchés publics qui est un cadre législatif dans lequel les entreprises doivent faire l'effort de s'insérer. De ce point de vue là, c'est beaucoup moins flexible qu'avec les sociétés privés, mais le principal atout avec l'Etat reste la rigueur des contrats qui nous apporte une sécurité dans le bon déroulement des opérations.

Quelles sont les bonnes pratiques que le ministère de la Défense instaure en matière de contrat ?

Pour certains contrats, l'Etat prévoit des clauses de bonification. C'est-à-dire qu'en fonction des objectifs réalisés, notamment en termes d'avance, l'entreprise peut toucher des primes. Personnellement, je suis très fervent de ce genre de clause, même pour des montants extrêmement faibles.

Par exemple, dans le contrat signé avec la marine nationale, une clause de bonification est prévue sur la bonne disponibilité du navire. Pour

➔ Le mot du jour



Gérard Longuet, le nouveau ministre de la Défense et des Anciens Combattants s'est exprimé dès sa prise de fonction, sur la transformation des armées : « Conscient des efforts que la rénovation de notre outil de défense demande, je m'engage à poursuivre avec toute ma détermination et mon énergie les réformes indispensables à la modernisation de nos armées. »

➔ Les Préfets invités à accompagner les restructurations de la Défense

La réforme de la carte territoriale de la défense constitue un levier de la profonde modernisation que mène le ministère de la défense. Le ministère de la Défense s'est engagé dans un effort de transformation, qui vise à adapter l'outil de défense aux menaces et aux défis du XXIe siècle pour permettre à notre pays de continuer à peser de tout son poids dans les affaires du monde.

Pour mobiliser les Préfets, [une réunion a eu lieu à l'Hôtel de Beauvau, à Paris, jeudi 17 février 2011](#), afin qu'ils participent au soutien des politiques mises en place par le ministère, pour [accompagner les restructurations au sein de la Défense](#), et qui se concrétisent dans plusieurs domaines :

- [Immobilier](#) : A travers les cessions de biens appartenant au ministère de la Défense
- [Economique](#) : A l'occasion de la redynamisation des sites de défense visant à favoriser le développement de projets créateurs d'emplois
- [Social](#) : Lors du reclassement du personnel touché par la réduction des effectifs
- [Industriel](#) : Du soutien aux PME-PMI du secteur de la défense, à travers des actions d'aide à l'innovation, d'accès à la commande publique, jusqu'à l'appui aux entreprises en difficulté
- [Egalité des chances](#) : L'objectif est de rendre plus accessibles les métiers de la Défense grâce, par exemple, à l'apprentissage et l'alternance
- [Environnemental](#) : avec la préservation de la biodiversité des terrains militaires



En savoir plus :

- Les [lettres électroniques](#) de la modernisation déjà parues
- [Retrouvez sur le site de la Défense, l'actualité de la Modernisation](#)

nos équipes, c'est une source de motivation évidente et une reconnaissance de leur performance au bout du compte. Pour l'Etat, c'est l'assurance d'une implication totale de son fournisseur. Au final, tout le monde y gagne.



- Soyez les informés sur la modernisation grâce à Twitter



- Abonnez vous aux flux RSS



- L'actualité de la Défense sur Facebook

Les échos de la modernisation

→ La modernisation de l'Etat au quotidien : Le e-recensement se développe pour les jeunes

Chaque année, quelque 800 000 jeunes de nationalité française doivent procéder à leur [recensement citoyen](#). Jusqu'à présent, les jeunes devaient se déplacer en mairie pour effectuer cette démarche.

Désormais, ils peuvent la faire en ligne grâce à la procédure simple et gratuite disponible 24 h/24, 7 jours/7.

Il suffit de créer un compte sur mon.service-public.fr pour accéder à la démarche « Recensement citoyen obligatoire ». Le recensement est l'étape indispensable pour être convoqué à la [Journée défense et citoyenneté \(ex-JAPD\)](#).

→ Bouygues Construction : candidat pressenti à la réalisation du Projet Balard

Le ministère de la Défense a choisi le groupement conduit par Bouygues comme attributaire pressenti pour la réalisation du [Projet Balard](#). Ce projet prévoit d'implanter et de regrouper d'ici fin 2014 l'administration centrale du ministère de la Défense à Paris sur le site de Balard (15ème arrondissement). Le projet retenu réunit les avantages de l'offre financière la plus basse, d'une bonne adéquation fonctionnelle et technique, et la meilleure qualité architecturale.



La signature du contrat de partenariat est prévue, vers la fin du mois d'avril 2011. Les travaux commenceront en 2012.

→ Focus



2011 : année charnière de la redynamisation des territoires

La **refonte de la carte militaire** s'inscrit directement dans l'effort de modernisation du ministère de la défense en contribuant à sa rationalisation : il s'agit de réduire le nombre d'emprises en optimisant les infrastructures, les organisations et de faciliter la mise en place de fonctions d'administration et de soutiens mutualisés.

Conscients que cela pouvait fragiliser certains territoires, le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité mettre en place un **dispositif interministériel d'accompagnement économique et territorial des restructurations**.

Sur la période 2009-2015, l'Etat consacrera 320 M€ à l'accompagnement territorial à travers les contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) et les plans locaux de redynamisation (PLR).

Les CRSD concernent les sites subissant une perte de plus de 200 emplois directs et qui connaissent une grande fragilité économique et démographique.

Les PLR concernent les territoires ne affectés de manière significative par une mesure de restructuration, à savoir une perte nette d'emplois supérieure à 50 emplois directs, sans qu'il en résulte pour autant un bouleversement profond de l'économie locale.

Au total, 15 contrats de redynamisation de sites de défense ou plans locaux de redynamisation ont déjà été signés. **Une quinzaine de contrats au moins doit encore être signés en 2011.**



Défense Mobilité : Faites entrer de nouvelles compétences dans votre entreprise ou votre administration



Les armées ont la particularité, parmi les employeurs publics, de disposer d'un personnel jeune dont **la moyenne d'âge est de 33 ans**. Cette spécificité est nécessaire pour l'accomplissement des missions opérationnelles.

Chaque année près de 22 000 hommes et femmes formés à un métier quittent chaque année le service actif. Ces femmes et ces hommes constituent un vivier de recrutement exceptionnel pour les entreprises.

Le retour à la vie civile de ces militaires est un axe majeur de la politique de ressources humaines de la Défense. **Depuis le 10 juin 2009 [Défense Mobilité](#) est la structure interministérielle** qui accompagne ses personnels ainsi que leur conjoint dans leur

Comme l'a souligné le Président de la République, ce projet est « emblématique de la modernisation en cours (...) et incarne un geste architectural de notre défense et de nos armées renouvées.

➔ [Défense et RGPP : 5e rapport d'étape](#)

Depuis 2007, l'Etat se restructure dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). François Barouin a présenté le 9 mars en conseil des ministres le 5^{ème} rapport d'étape RGPP.



Ce cinquième rapport traduit l'avancée satisfaisante de la réforme au sein du ministère de la Défense, au regard du rythme et des objectifs fixés, et en présente les résultats obtenus après deux années de mise en œuvre de la réforme notamment grâce à un dispositif robuste de pilotage de la réforme, mais aussi à l'engagement des chefs de projet et de leurs équipes, garants de l'avancement des 34 projets mis en œuvre, et de l'implication de l'ensemble des services du ministère.

[Téléchargez la partie Défense du rapport](#)

démarche de transition professionnelle.

➔ **Vous êtes une entreprise ?**

Prenez le temps de vous inscrire (moins de 5 minutes) et accédez à la Cvthèque des personnels militaires et civils de la Défense ainsi qu'à leurs conjoints.

Déposez vos offres d'emploi et recherchez le profil de vos futurs collaborateurs. [Ce portail est votre outil de recrutement](#)

➔ **Vous êtes un ressortissant militaire, un personnel civil du ministère de la défense ou un conjoint de militaire ou de personnel civil de la défense ?**

Inscrivez-vous et demandez la publication de votre CV. Après étude et validation, votre profil sera consultable par les employeurs. [Ce portail est votre outil de recherche d'emploi](#)

Le bilan d'activité 2010 apporte la preuve de la performance et des résultats de Défense Mobilité :

- un taux de reclassement de 73 % soit une progression de 10 % par rapport à 2008

- un nombre de reclassés en entreprises en progression : 8577 en 2010 pour 7737 en 2009;

- 2186 reclassements dans les fonctions publiques en 2010 pour 1251 en 2008 soit une progression de 57 % ;

- un chômage contenu en 2010 alors qu'il progresse de 3 % dans la société française. 9031 indemnisés par le ministère de la Défense en 2010 alors qu'ils étaient 9060 en 2009.

➔ **Dernière minute**

Le premier numéro **d'Entreprise&Défense**, la lettre d'information de [l'Association des entreprises partenaires de la défense](#) est sortie.

➔ **Ils ont dit**

“ *Pour l'avenir de notre défense, la maîtrise de la dépense engagée en France et à l'échelle européenne est décisive.* ”

François Fillon, extrait du discours aux forces de l'opération Atalante.

“ *Les stratégies d'achat conduisent à des économies significatives et en avance par rapport aux attentes de la RGPP fin 2010 (54 millions contre 34 attendus).* ”

Jean Bouverot, chef de la mission achat et responsable ministériel des achats du ministère de la Défense.

“ *Nous veillerons à ce que chaque euro dépensé dans le cadre du CRSD de Cambrai puisse favoriser l'emploi dans la région.* ”

Bertrand Lauerjat président de l'association Cambrésis développement économique.

En application de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Copyright © 2007 Ministère de la défense - Tous droits réservés / [Mentions légales](#)